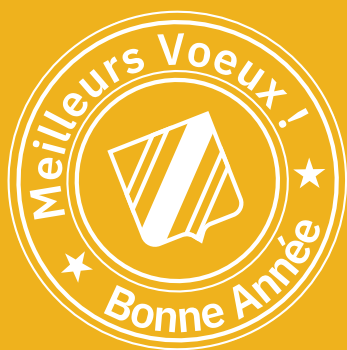


la Lettre de CERNEX

JANVIER 2023 - N°40



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE



CERNEX
www.cernex.fr

L'édito du Maire



SOMMAIRE

- 3 Conseil municipal
- 4 Le CCAS
- 5 La Récré : club des aînés
- 6 L'Arbre à Palabres
- 7 La Marmotte
Outdoor Club Cernex
- 8 L'ARPEC
- 9 La Maison du Salève
- 10 Le Comité des fêtes
Le marché
- 11 Local Terre & Co
- 12 Environnement
- 13 Le Syr'Usses
- 14 Éclairage nocturne
- 15 Rénovation énergétique
- 16 Déclarations préalables
- 17 Permis de construire
Mots cachés
- 18 Voirie & bâtiments
- 19 Sécurité routière
Stérilisation des chats
- 20 Nouveau réfectoire
- 21 Recensements
- 22 Finances 2021
- 23 Annuaire économique

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2023. L'année écoulée a marqué le retour des différents événements qui rythment la vie du village : le marché mensuel, la fête de la musique, le repas du CCAS, la fête de l'école... Je remercie d'ailleurs, pour leur engagement et leur énergie, les associations du village qui organisent de nombreuses rencontres festives et culturelles qui donnent à notre commune sa notoriété et son attractivité.

Depuis cet été, la mise en place de l'extinction de l'éclairage public, pendant une partie de la nuit, nous permet de réaliser une économie de 40% sur notre facture énergétique et contribue à diminuer notre impact sur la faune nocturne. En cette période où les ressources en énergie sont rares et onéreuses, cette mesure prend tout son sens.

L'arrivée de la fibre optique dans chaque foyer se concrétise puisque des travaux de câblage ont débuté à Verlioz. Certains secteurs devront néanmoins patienter encore un an ou deux. Mais, à terme, personne ne sera oublié. Je rappelle que la maîtrise d'œuvre du déploiement est assurée par le SYANE et que nous sommes tributaires de leur calendrier.

Des actions concrètes ont été prises pour améliorer la sécurité routière alors que d'autres sont en cours, comme l'installation de chicanes au chef-lieu, encore en phase de test. Les aménagements ne règlent pas tous les problèmes, le civisme et le respect du code de la route demeurent l'affaire de tous.

La révision du PLU de la commune s'est achevée au mois de mai dernier. Ce nouveau document est en tous points conforme aux directives de l'État et nous invite à plus de sobriété sur la consommation des terres et à limiter l'étalement urbain. La sécheresse de cet été et les restrictions d'usage de l'eau qui ont suivi nous rappellent à quel point l'urbanisation impacte le milieu naturel. À travers nos habitudes de consommation, nous avons tous un rôle à jouer.

Nous allons lancer cette année l'étude pour la construction d'un nouveau local de stockage, situé sur l'actuel parking engazonné de la place de la Mairie, l'ancien ayant été aménagé en réfectoire pour la cantine scolaire. Notre centre de loisirs, qui gère aussi cette activité, rencontre comme de nombreuses structures alentours, des difficultés pour recruter. Ce manque de personnel nous conduit, malheureusement, à réduire parfois notre offre de service, mais il n'y a pas d'alternative pour le moment.

Des jardins partagés verront le jour au printemps, sous l'impulsion de l'association LocalTerre&Co et avec l'aide de la commune qui met à disposition un terrain.

Notre employé communal, Enrique, a quitté ses fonctions au début du mois de décembre dernier et ce n'est que mi-avril que son remplaçant prendra son poste. Dans l'intervalle, nous nous occuperons de la voirie et des espaces verts au mieux et nous comptons sur votre compréhension.

Ces divers projets sont la preuve que ruralité et modernité peuvent cohabiter ! Et pour mener à bien tous nos projets, il faut bien sûr des moyens financiers, mais avant tout, il faut être entouré de personnes dynamiques et motivées. J'exprime ma gratitude au personnel communal ainsi qu'aux conseillers municipaux qui donnent de leur temps tout au long de l'année. Je sais que je peux compter sur leur dévouement et leurs compétences.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés dans notre beau village durant l'année écoulée.

Bonne et heureuse année à tous !

Le maire,

Vincent Tissot

Le Conseil Municipal

Membres, Commissions, Délégués



Nadine Cusin
1^{ère} adjointe



André Seifert
2^{ème} adjoint



Thierry Deffayet
3^{ème} adjoint



Cécile Cassou-Lens



Arnaud Pollet



Delphine Bachellerie



Gaël Ménétrier



Jérôme Wahl



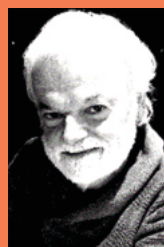
Agnès Richard



Martin Philipps



Odette Laude



Pascal Grosfort



Estelle Simonin



Virginie Jacottet

Voirie - Assainissement - Bâtiment

Nadine CUSIN, Thierry DEFFAYET,
Pascal GROSFORT, Martin PHILIPPS,
André SEIFERT, Vincent TISSOT, Jérôme WAHL

Urbanisme

Delphine BACHELLERIE, Nadine CUSIN,
Pascal GROSFORT, Martin PHILIPPS,
Agnès RICHARD, Vincent TISSOT

Sécurité routière

Vincent TISSOT, Virginie JACOTTET,
Estelle SIMONIN, Cécile CASSOU-LENS

Vie associative - Cadre de vie

Cécile CASSOU-LENS, Virginie JACOTTET,
Odette LAUDE, Arnaud POLLET, André SEIFERT

Communication

Cécile CASSOU-LENS, Gaël MENETRIER,
Agnès RICHARD, Vincent TISSOT

Appel d'offres

Titulaires : Delphine BACHELLERIE,
Thierry DEFFAYET, Agnès RICHARD
Suppléants : Cécile CASSOU-LENS,
Nadine CUSIN, André SEIFERT

Scolaire - Périscolaire - Extra-scolaire

Virginie JACOTTET, Odette LAUDE,
André SEIFERT, Estelle SIMONIN,
Vincent TISSOT

Finances

Thierry DEFFAYET, Gaël MENETRIER,
Agnès RICHARD, André SEIFERT,
Estelle SIMONIN, Vincent TISSOT

Environnement développement durable

Delphine BACHELLERIE, Cécile CASSOU-LENS,
Pascal GROSFORT, André SEIFERT

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Delphine BACHELLERIE, Virginie JACOTTET,
Odette LAUDE, Estelle SIMONIN
Hors Conseil Municipal : Bruno FONTANA,
Valérie JIGUET, Jeannette LHOMME-CHOLET,
Annie VENAUT

Délégué au SYANE

Martin PHILIPPS

Délégués au Syndicat Mixte du Salève

André SEIFERT, Delphine BACHELLERIE

Délégués communautaires à la CCPC

Vincent TISSOT, Virginie JACOTTET

Correspondant Défense

Thierry DEFFAYET

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les personnes de plus de 65 ans, résidents ou natifs de Cernex, ont eu la joie de se retrouver à l'occasion du traditionnel repas des aînés le dimanche 20 octobre.

Cette journée a commencé par un verre de bienvenue partagé avec Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal, ainsi que les membres du CCAS.

Nos 92 convives se sont ensuite retrouvés autour de la table pour déguster le délicieux repas servi par le traiteur Viret.

Le groupe folklorique Lô ptiouts Jean de Vovray-Annecy est venu ponctuer l'après-midi avec des danses et chants traditionnels savoyards.

Enfin, les invités se sont prêtés au jeu pour une pose-photo pleine d'humour. Ce fut un repas très convivial plein de partage et de bonne humeur.

Nous donnons rendez-vous aux aînés l'année prochaine.



La Récré : Club des aînés

Cette année nous avons pu reprendre toutes nos activités. Le club est composé de 25 membres. Nous vous rappelons qu'il est ouvert à tous et que nous sommes toujours en quête de nouveaux adhérents qui seront les bienvenus.

Nous nous retrouvons tous les lundis après-midis, avec plaisir, pour créer en bricolant, selon les thèmes, printemps, Pâques, fête de la musique, octobre rose, « novembre » et Noël afin d'agrémenter le village, lavois et poids public.

Nous participons également avec les enfants du CLAE, à des jeux d'équipes, loto, suivis d'un goûter partagé en convivialité.

Une fois par mois nous organisons une sortie : festival des tulipes à Morges avec pique-nique au Signal de Bougy, visite d'une fromagerie et de la chocolaterie de Gruffy, repas au resto, balade aux Glières avec repas campagnard chez Gautard, visite des jardins secrets etc...

Le repas choucroute dansant du 13 novembre, a réuni environ 150 personnes, les danseurs ont pu s'éclater avec l'orchestre Bel Epok.

Nous nous occupons également de la parcelle de Cernex, aux jardins de la Balme, et nous profitons de cette occasion pour faire de la publicité, afin de découvrir ce parc magnifique entretenu par des bénévoles, qui y mettent beaucoup de goût et de cœur.

Suite au désistement du tenancier de la buvette du marché, certains adhérents ont pris la relève, les mois de juillet, août, septembre et octobre ; une buvette est indispensable au centre du marché !

Pour clôturer cette année, notre repas de Noël se déroulera comme l'année précédente au CFA à Groisy.

Nous organiserons notre assemblée générale en janvier 2023.

L'équipe de la Récré vous souhaite une excellente année 2023 avec plein de projets !!!

Pour le comité : Serge Rod



L'Arbre à Palabres en mouvement !



ARBRE À PALABRES / CERNEX

COURS ARTISTIQUES AVEC LUCILLE

Les mercredis dès le 4 Janvier 2023

13h-14h30 / CP-CE2 / 215 €
14h45-16h45 / CE2-CM2 / 280€
17h-19h / COLLÈGE-LYCÉE / 280€

Ateliers d'arts plastiques. Pour travailler l'imaginaire des enfants à travers différentes techniques: Peinture, dessin, gravure, reliure, collage.... Développer la confiance des enfants en leur créativité et aller au delà de la technique pure.

Au coût des activités, il faut ajouter l'adhésion annuelle à l'association (20 € par famille de la commune ; 30 € par famille hors de la commune)

Inscription auprès de l'Arbre à Palabres
arbre-a-palabres@hotmail.fr



« **L'**Arbre à Palabres » (AAP) est une association de Cernex qui propose des activités sportives, artistiques et culturelles à l'année pour les enfants, les adultes et depuis cette année pour les bébés ! Il y a des activités intemporelles qui fonctionnent depuis le tout début de l'association - comme le judo avec Aurélia - mais nous essayons d'innover à chaque rentrée avec de nouvelles propositions.

À la rentrée de septembre, nous avons accueilli Rosa Personnaz, notre nouvelle professeure de danse le mardi soir et un nouvel atelier artistique avec Marielle Horsten (Marielle propose également la poterie à Andilly). En janvier s'ajoute un nouveau cours d'arts plastiques avec Lucille De Calignon, le mercredi après-midi. Pour les adultes, le programme crée un réel engouement à chaque rentrée avec des cours de yoga, pilates et fitness bien remplis !

Nous sommes ravies d'avoir plusieurs professeurs de Cernex dans l'association. À Estelle Duret (couture), Tiphaine Capron (musique) et Bruno Fontana (chant), vient s'ajouter Mathilde Laroussi qui propose depuis novembre un atelier musical pour les tout-petits (de 6 mois à 3 ans) un samedi sur deux.

Pour cette année scolaire 2022/2023, nous avons 11 professeurs ; sont inscrits 160 enfants et 82 adultes, plus de quarante personnes rejoignant notre village pour pratiquer leurs activités. L'association se déve-

loppe et nous vous remercions de votre soutien et de la faire vivre.

En lien avec les professeurs, la mairie et les autres associations, nous proposons également des activités ponctuelles/éphémères, spectacles, stages et auditions. Ceux-ci diffèrent chaque année. En 2021 nous avions organisé en septembre notre 4ème Ecole Buissonnière et l'année prochaine nous préparons avec la mairie une venue de la Fanfare du 27ème Bataillon des Chasseurs Alpins par exemple.

Ce qui ne change pas, nous aimons clôturer l'année en juin par un spectacle (pour vos calepins ce sera le 20 juin 2023 !), des portes ouvertes, et au judo avec la traditionnelle remise des ceintures. Le printemps c'est également le rendez-vous incontournable des Grandes Médiévales d'Andilly - nous y tenons une taverne avec l'Association Rurale des Parents d'Élèves (ARPEC). Venez-nous y trouver les 27 /28 /29 mai et 3 / 4 juin prochains !).

Après ces années covid, c'est un réel plaisir de pouvoir organiser à nouveau ces événements et manifestations en votre compagnie. Nous espérons une année d'épanouissement pour les petits et les grands, à travers le sport, la musique, la création, les échanges et la bonne humeur !

Au plaisir de vous retrouver en 2023, meilleurs vœux à tous.



La Marmotte

L'année 2022 pour La Marmotte, comme pour l'ensemble des associations, a été sous le signe de la reprise des activités.

Le 3 juillet, notre repas champêtre a refait son apparition mais sous une forme plus modeste qu'habituellement.

Nous souhaitons recommencer en douceur, retrouver les habitants de La Motte et Chez Grésat, même les plus vulnérables, que nous ne croisons plus aussi fréquemment en cette période compliquée.

C'est pourquoi nous remercions chaleureusement Jean-Marc Mégevand qui nous a accueilli et a permis la réalisation de ce repas en plein air dans les meilleures conditions pour chacun.

Malgré les aléas de dernière minute dûs à l'époque (un groupe de musique absent car covidé), des chefs cuisiniers au top, une animation pour les enfants et les ados, une buvette bien garnie, le soleil et le plaisir de se retrouver, ont fait de cette journée une immense réussite.

La deuxième réjouissance de cette année a été la sortie annuelle que La Marmotte organise une année sur deux en alternance avec La Récré. Le 10 septembre 2022, c'est au village-musée de la Combe de Savoie à Grésy-sur-Aix que les cars Gal nous ont emmenés.

Ce musée sauvegarde et met en valeur le patrimoine local et rural des Pays de Savoie avant l'industrialisation. Ce fut encore une belle occasion de se retrouver, de découvrir ensemble et de partager un bon repas.

Maintenant place à 2023 et il se pourrait bien après trois ans d'absence, que le théâtre revienne enfin !!!



En tout cas, les comédiens répètent chaque semaine depuis la rentrée pour vous offrir un spectacle de qualité et ramener cette activité festive dans notre commune.

Vous êtes beaucoup à réclamer ce retour et nous sommes aussi impatients de revenir sur les planches du 25 février au 18 mars 2023 avec la pièce «Le week-end des parents» de Pascal Guillemaud, notre auteur fétiche.

Les dates précises de chaque représentation vous seront communiquées par voie d'affichage ou prospectus. Nous vous attendons nombreux !

En attendant donc de vous voir à la salle des fêtes pour ce spectacle, toute l'équipe de La Marmotte vous souhaite une magnifique année 2023 sous le signe des festivités !

Outdoor Club Cernex



Dernière-venue dans le cercle associatif de Cernex, l'Outdoor Club Cernex (OCC) rassemble les amoureux des activités en plein air et ceux qui souhaitent les découvrir sur notre belle commune et ses alentours.

L'idée est née il y a plus de 3 ans en plein COVID pendant un confinement difficile pour les amateurs de grand air.

Nous avons envie de retrouver des activités extérieures, de partager des moments conviviaux et de faire vivre notre passion du sport.

Depuis Septembre 2022, l'idée s'est transformée en association et le nombre de participants augmente à chaque nouvelle sortie.

L'association est ouverte à tous, à tous les âges et propose tout au long de l'année des sorties variées pour tous niveaux : randonnée-famille, sorties vélo, course à pied ...

Le sport c'est bien mais le partager c'est encore mieux : chaque sortie est aussi l'occasion de se réunir autour d'un casse-croûte ou d'un verre pour un bon moment de détente et de rigolade.

À vos baskets et à bientôt !
Marie et Julien (OCC)

L'ARPEC

Association Rurale des Parents d'Élèves de Cernex



Objectifs

- Récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques de l'école, sorties scolaires, culturelles et sportives, ou pour l'achat de matériel
- Favoriser les échanges en proposant des rencontres festives entre les familles du village



cernex.arpec@gmail.com



Activité principales

- Fêtes d'Halloween, de Noël, Carnaval, fête de l'école...
- Ventes de brioches, pizzas, sapins de Noël, plants...
- Taverne des Gueux aux Grandes Médiévales d'Andilly



L'ARPEC saison 2022-2023, ce ne sont pas moins de 23 parents d'élèves, qui s'engagent bénévolement tout au long de l'année scolaire. Nous organisons divers événements festifs et fédérateurs, dont les fonds financent les activités pédagogiques, culturelles ou sportives de l'école, ainsi que divers achats de matériel pour les maîtresses. Nos manifestations sont aussi l'occasion de faire se rencontrer les familles et plus largement tous les habitants de notre beau village, dans un cadre convivial et festif. Enfin, rejoindre l'ARPEC, c'est aussi un formidable moyen d'intégration pour les nouvelles familles arrivant sur notre commune.

Chaque année, l'association innove et propose de nouveaux événements, comme la Fête d'Halloween, initiée l'an dernier et reconduite cet automne. En 2023, nous vous avons donné rendez-vous le samedi 28 janvier à la salle des fêtes pour une soirée inédite, l'ARPEC'y'flette, savoureux mélange de fromage fondu et concert rock, boum pour les plus jeunes et ambiance musicale garantie toute la soirée, pour partager un moment chaleureux au cœur de l'hiver.

Au printemps, pensez à nous au moment de planifier vos potagers. Notre vente de plants aura lieu le vendredi 12 mai, et prendra cette année la forme d'un marché aux plants.

Autre moment fort et incontournable de notre agenda, la Taverne des gueux aux Grandes Médiévales d'Andilly. Du 27 au 29 mai et du 3 au 4 juin 2023, venez dégustez notre célèbre Boisson des gueux (qui n'est pas dégueu...) juste au-dessous des joutes.

Cette année s'annonce particulière en termes de budget. En effet, les élèves d'élémentaire auront le privilège de partir 4 jours à St-Jean-de-Sixt au mois de mai, pour une classe découverte sur le thème de l'eau. Un budget exceptionnel a pu être alloué par l'ARPEC pour cette occasion, et ce en grande partie grâce aux jolis excédents réalisés l'an dernier. Nous remercions toutes les personnes qui nous suivent, nous aident, nous encouragent, participent à nos événements, passent commande sur nos différentes ventes, etc. Grâce à vous, les enfants de l'école de Cernex bénéficient d'une vie scolaire riche et variée !

Florian
Sandrine
Laurence
Lucie
Carole
Caroline
Kristell
Luc
Laure
Elodie
Pauline
Cécile
Estelle
Mathilde
Emilie
Neysla
Yannick
Jacques
Amandine
Sophie
Adeline
Nicolas
Emilie

ARPEC 2022-2023

Notez bien nos prochains rendez-vous, et abonnez-vous à notre page Facebook : Cernex ARPEC.

Et toute l'année : Aide au parc d'Andilly, avis aux amateurs et amatrices !

Pour nous contacter :
cernex.arpec@gmail.com

La Maison du Salève

Pour un moment en famille ou entre amis à la découverte du Salève et de ses producteurs locaux.

Au calme, entre champs et forêt, la Maison du Salève est un lieu idéal pour de nombreuses activités famille autour de la découverte la nature et de l'histoire régionale.

Vous pouvez profiter librement du jardin de la Maison. Entre le chant des oiseaux et l'odeur des prairies, il offre des espaces de jeux ou tout simplement des moments de détente. Pour des cadeaux originaux, écoresponsables et locaux, notre éco-boutique vous propose Bidoyon, Maude, nonettes, chocolats, jeux pour enfants et livres pour tous âges.

Sans oublier nos expositions à découvrir : « Le Salève, une montagne et des hommes », géologie, découvertes scientifiques, anecdotes... Une exposition ludique et interactive sur la grande histoire de cette modeste montagne. Et pour les plus jeunes, « La forêt, maison des animaux », une plongée dans la forêt, qui vous invite dans la vie des animaux, pour comprendre comment ils habitent ces espaces naturels et enchantés. Visible jusqu'à juin 2023.

Nos RDV à ne pas manquer

La Maison du Salève organise de nombreuses animations nature à destination des enfants de 3 à 12 ans, mais aussi pour les adultes ! Voici notre sélection de sorties et d'ateliers pour cet hiver :

- **Brico nature de Noël** : mercredi 21 décembre | animation enfant de 6 à 11 ans
- **Archéo'Salève (nouveau 2023 !)** : mercredi 8 février | animation enfant de 6 à 11 ans
- **Balade des petits artistes** : vendredi 17 février | animation enfant de 3 à 7 ans

- **Nuit Safari** : vendredi 3 mars | sortie adultes/ados
- Retrouvez toutes nos animations sur maisondusaleve.com dans la rubrique agenda ou en téléchargement.

De nouvelles activités pour les adultes en 2023

Cette année la Maison du Salève et le Syndicat mixte du Salève vous propose deux journées d'actions pour participer à la préservation du massif du Salève en compagnie d'un naturaliste et d'un entomologiste. C'est l'occasion d'en apprendre plus sur les écosystèmes tout en partageant un moment convivial.

- **Journée d'action « les mares »** : dimanche 19 mars
- **Journée d'action « les arbres remarquables »** : dimanche 23 avril.

Gratuit | sur réservation | sortie adultes/ados.



INFOS ET RÉSERVATIONS
 775, Route de Mikerne 74160
 Présilly
 +33 (0)4 50 95 92 16 |
maisondusaleve.com / www.maisondualeve.com
 Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube).

Le Comité des fêtes de Cernex

Après une année de reprise post-Covid incroyable pour notre association, nous étions bien décidés à remettre le couvert !

2022 a démarré par le concours de belote du village. Auparavant organisé par l'association des parents d'élèves qui ne souhaitait pas le poursuivre, nous trouvions dommage que celui-ci s'arrête et avons donc décidé d'en reprendre l'organisation. Cet événement hivernal fut un succès et a auguré un futur radieux pour la suite de l'année !

Nous avons ensuite pu partager avec les habitants de Cernex (mais pas que), les vendredis au coin du feu. Ces rassemblements printaniers, toujours placés sous le signe de la bonne humeur furent une nouvelle fois totalement réussis !

Dans la lignée de ceux-ci arriva une fête de la musique des plus mémorables ! Fort de notre expérience des années précédentes, nous avons modifié quelques éléments pour faire en sorte que cette soirée soit parfaite ! Et elle l'a été, avec une ambiance de folie jusqu'à très tard dans la nuit et des résultats extraordinaires ! Les attentes pour l'année 2023 sont donc très fortes ! Nous sommes prêts pour cela !

La fête du cidre 2022 a également marqué les esprits : un jus de pommes pris d'assaut (tout comme la buvette), un festival de voitures d'exception et un soleil radieux ont été les éléments forts de cette édition !

Pour résumé, l'ensemble des manifestations du Comité des fêtes a pu se dérouler dans des conditions idéales, notamment grâce à une météo toujours au beau



**Agenda
2023**

11 février :
Concours de Belote

17 juin :
Fête de la Musique
Autres dates à suivre sur :



cdfernex



fixe, mais aussi et SURTOUT grâce aux bénévoles du comité et des sympathisants, répondant toujours à nos appels pour nous prêter main forte ! Nous les remercions grandement !

Les attentes pour l'année 2023 sont grandes, tout comme nos ambitions !

Le bureau du Comité des fêtes de Cernex

Le marché

Nous vous attendons nombreux chaque mois sur le marché, place du village, de 9h à 13h.

Nous vous proposons :

- Les légumes d'Irène, la maraichère de Cernex- Andilly.
- Les fromages et la Charcuterie du Sud-ouest de Henri.
- Le pain et les brioches au feu de bois d'Antoine.
- Les spécialités asiatiques de Souphany.
- Les plats cuisinés à emporter de Pascal.
- Les cosmétiques bio de Fred
- Les pralines et nougats de Nicolas.
- Et sûrement des nouveautés en 2023.....
- Et le point de rencontre de tous : la buvette.

Elle est dorénavant tenue par les associations de Cernex.





Une association ayant pour objets principaux la sensibilisation aux questions environnementales, la défense de l'environnement et du cadre de vie, la promotion d'un vivre ensemble solidaire.

Le jardin partagé pédagogique est en bonne voie

Une convention de mise à disposition d'un terrain de 700m² a été signée avec la commune. Suite à une réunion d'information plusieurs habitants se sont inscrits pour cultiver individuellement ou collectivement plusieurs parcelles. LT&C a prévu de réserver 2 parcelles pour les enfants (École et CLAE).

Soutien d'un projet d'agroforesterie à Cernex

Suite à la sélection de notre dossier « Nature partagée, maraîchage et biodiversité » par le jury du « concours nature » des éditions Salamandre, les membres de LT&C ont le plaisir de pouvoir participer financièrement à l'initiative agroforestière d'Irène Anex, maraîchère, récemment installée sur la commune. Le prix obtenu nous permet de financer 45 % du projet d'aménagement global de la parcelle tandis que les généreux parrains et marraines d'arbres, principalement de Cernex et de Charly, ont contribué à hauteur de 23 %!

Une quarantaine de bénévoles, toutes générations confondues, ont participé avec dynamisme et bonne humeur, à la plantation des 200 arbres de 23 essences différentes qui constitueront la première haie champêtre. Son rôle est de protéger les cultures potagères des excès climatiques, de limiter le ruissellement et l'évaporation des eaux, de faciliter la régénération du sol et de sa microfaune, d'offrir nourriture et

habitat à diverses espèces animales qui pourront s'y reproduire.

Mobilisation contre l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à Cernex

Suite à l'annonce d'un 2^{ème} projet d'antenne Free, LT&C et le collectif « cernex-reactionantenne » ont refait un sondage. Sur 311 réponses collectées 94 % des habitants n'étaient pas favorables à cette installation et 90 % craignent les risques potentiels des ondes électromagnétiques sur la santé. Toutes nos démarches auprès de l'opérateur, des élus et du propriétaire du terrain ont échoué. La numérisation à outrance de nos vies et ses conséquences environnementales et humaines sont contraires aux valeurs défendues par LT&C.

Participation au 17^{ème} festival du film vert avec « Où sont passées les lucioles ? »

Ce documentaire de C. Kimenau traite de l'impact de la pollution lumineuse. La projection a été suivie d'une discussion intéressante avec Anne Gizard du Syane et Vincent Tissot. Tous deux nous ont présenté l'initiative d'extinction partielle de l'éclairage public à Cernex.

Le film sélectionné pour les enfants « Eliott et les loups » de F. Brugmann a rencontré un vif succès auprès des élèves du cycle 3.

Collecte de boîtes de Noël solidaire

Pour la deuxième année consécutive les Cernexiens ont fait preuve de générosité. La malle a été remplie deux fois au cours de la quinzaine de jours de sa mise à disposition dans le hall de la mairie. Toutes les boîtes de Noël récoltées ont été transmises à différentes associations du

département qui les ont distribuées aux personnes en situation de précarité ou aux sans-abris.

Chantier participatif annuel à la gravière de Bacchus avec l'association Apollon74

Une équipe de bénévoles est venue poursuivre l'aménagement écologique du site. Débroussaillage, création d'abris à reptiles et d'ornières, entretien de la mare, taille de frênes en têtard et lutte contre les plantes invasives étaient au programme de cette journée conviviale.

Poursuivre l'aventure avec nous...

En nous rejoignant en 2023

- **Février** : achat groupé de semences potagères locales bios et non hybrides. Présence de Pascal Borghini, le producteur, lors de la livraison. Il pourra vous conseiller pour vos semis.
- **Mars** : festival du film vert, chantier participatif à la gravière de Bacchus
- **Printemps** : démarrage du jardin partagé pédagogique
- **Automne** : suite du projet agroforestier

En nous contactant :

info@localterreandco.fr
Page Facebook LocalTerre&Co

Les co-présidentes : Mathilde Laroussi, Emmanuelle Métral, Isabelle Noth, Sylvie Penz et Laurence Poinçot

Nous remercions nos fidèles adhérents, toutes les personnes qui nous soutiennent et participent à nos activités, ainsi que Les Éditions Salamandre.

Environnement

La journée de l'environnement



Cette année la journée nationale de l'environnement s'est déroulée le 07 mai. L'organisation était coordonnée par la CCPC pour toutes les communes du pays de Cruseilles, avec mise à disposition de sacs, gilets jaunes et bennes, et un repas offert à tous les participants en fin de collecte sur le site des Dronières.

Malgré cette volonté de fédérer les différentes communes autour du thème du nettoyage de la nature, la mobilisation est restée discrète. Cernex avait pourtant répondu présent ! Mais la date tardive, au début des beaux jours, de la liberté retrouvée, et l'obligation de s'inscrire à l'avance ont eu raison de la motivation de nombreux habitants.

Ce sont donc 16 citoyens (dont 6 enfants et 4 élus) dévoués qui se sont présentés au matin du 07 mai pour assurer le nettoyage de notre village. L'action s'est concentrée sur nos cours d'eau, et le constat est navrant, ce sont de véritables décharges à ciel ouvert : pneus, machines à laver, carcasse de voiture, plastiques, tuyaux....le bilan est lourd. L'opération n'a pas été facilitée par le terrain très enclavé et glissant autour des ruisseaux et une végétation déjà bien développée à cette période de l'année.

Cependant la matinée n'a pas été vaine car ce sont 640 kilos de déchets qui ont été retirés de la nature en quelques heures. L'opération s'est terminée sur une note conviviale autour d'un verre offert par la mairie, personne ne s'étant inscrit pour le repas de la CCPC.

Un grand merci à tous les participants.

Protégeons notre cadre de vie

Si par le passé nous n'avions pas pris conscience de la nécessité de préserver ce capital commun qui est la nature environnante, nous ne pouvons plus ignorer les dégâts que notre mode de vie engendre.

Nous avons le privilège de vivre dans un espace naturel vaste pourvu de forêts, vallons, rivières, faune sauvage et variée. Au rythme des saisons nous apprécions toute sa richesse tout en constatant sa grande fragilité !

Pour préserver et dynamiser notre cadre de vie rural, paysagé et naturel, les actions débutent par

- les gestes domestiques individuels : tri sélectif, utilisation modérée de l'eau potable, compostage ...) et collectif (dépôt des ordures ménagères à l'endroit indiqué, participation à la journée de nettoyage du village)
- Et l'accompagnement des acteurs engagés dans cette démarche (installation maraîchère sur terrains communaux avec Irène du Popotager, entretien de Bacchus avec Apollon 74, divers actions en faveur de notre ressource en eau incluant la faune associée avec Syr'usses, et divers projets engagés en 2022.

La liste des actions n'est pas exhaustive et nous sommes ouverts à toute proposition pouvant améliorer le bilan écologique de notre chère commune.

Commission environnement & développement durable.



Qu'est-ce que le Syr'Usses (Syndicat de Rivière des Usses) et le Plan de Gestion de la Ressource en Eau ?

Vous en avez certainement entendu parler sans trop savoir en quoi consiste son travail ?

Ce syndicat travaille au service de la rivière avec des moyens techniques et financiers.

Ce syndicat, anciennement nommé SMECRU qui fut fondé en 2007, devient Syr'Usses en 2020. Il est co-porteur du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) avec l'Etat, auprès des usagers, des collectivités, agriculteurs et industriels du bassin versant des Usses. Le PGRE des Usses vit grâce à un Groupe Pilote qui rassemble toutes ces parties prenantes et qui suivent, proposent des actions en faveur de l'économie de l'eau, l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable, la sensibilisation, etc. Ce PGRE est extrêmement utile pour rester en alerte sur l'état de la ressource et anticiper au mieux l'avenir dans le contexte de changement climatique.

Savez-vous que 73% de l'eau de notre territoire est consommée par les particuliers ? C'est pourquoi des actions régulières de sensibilisation autour de l'eau sont menées auprès du public notamment avec des sorties Rand'Eau qui permettent à la population de se rendre sur des lieux spécifiques pour débattre de certains sujets autour de ce thème

comme l'importance des zones humides ou pourquoi le manque d'eau. Ce syndicat organise aussi des colloques (par exemple sur les invasives).

Il participe à des événements comme « Les rencontres de l'eau » sur le Grand Annecy ou aussi à des forums comme la 8ème édition du Forum des collectivités territoriales de Haute-Savoie à la Roche sur Foron cette année. Il propose aussi des informations pratiques avec des contenus pédagogiques grâce au dispositif des « Classes d'eau » auprès des élèves sur différents thèmes dont un est dédié au manque d'eau. Les éléments sont téléchargeables sur le site www.rivieres-usses.com

Pourquoi sommes-nous trois personnes à avoir intégré ce Groupe Pilote du PGRE des Usses en tant que représentants des citoyens ?

Parce que la ressource en eau nous concerne tous. Nous nous sommes pleinement rendu compte de son importance cet été avec les différents et successifs arrêtés préfectoraux « sécheresse ». En siégeant au Groupe Pilote du PGRE, nous avons régulièrement l'occasion de participer à des réunions avec les différents acteurs du bassin versant qui par

exemple, élaborent ou mettent à jour les schémas directeurs d'eau potable, réfléchissent à des adaptations de pratiques comme les agriculteurs avec la Chambre d'Agriculture, ou le Syr'Usses qui restaure et entretient des zones humides pour contribuer à conserver l'eau sur notre territoire.

C'est pour nous très enrichissant de faire connaissance avec tous ces acteurs qui œuvrent sur notre territoire et qui sont aussi à l'écoute de nos réflexions citoyennes. Nos avis apportent un autre regard sur les enjeux liés à l'eau. Le parcours de chacun d'entre nous peut nous permettre d'être un maillon de la chaîne qui nous relie les uns aux autres pour faire le lien entre le Syndicat, les élus des communes et les usagers.

N'oubliez pas que chaque geste citoyen permet de partager cette ressource qui demande protection pour notre usage journalier et qui n'est pas sans conséquence sur son débit.

Articlé rédigé par 3 citoyens des Usses :
Marie-Laurence Schuler, Jean-Louis Vidal,
Pascal Curt



Éclairage nocturne



La commune de Cernex s'est engagée dès 2020 dans une démarche d'amélioration de son réseau d'éclairage public, en se fixant deux objectifs : réduire sa facture énergétique et réduire son impact environnemental (pollution lumineuse et émissions de CO₂). Pour y parvenir, un diagnostic de nos installations a été réalisé par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie). Les conclusions de cette étude (1) préconisaient la modernisation des armoires de commande, afin de permettre un pilotage précis des plages de fonctionnement. Les travaux étant achevés et le Conseil Municipal s'étant exprimé en faveur de cette mesure, nous allons prochainement pouvoir procéder à l'extinction des lampadaires publics une partie de la nuit, de 00h00 à 05h00. Cette coupure permettra de réduire drastiquement le nombre d'heures d'éclairage et ainsi, de réaliser des économies substantielles (voir ci-contre). La pollution lumineuse qui perturbe à la fois la faune sauvage et notre sommeil sera considérablement diminuée.

L'éclairage public est avant tout destiné à éclairer les piétons. C'est pourquoi l'horaire 00h00-05h00 est privilégié, les déplacements à pied étant très limités à ces heures de la nuit. Pour les déplacements motorisés, on observe que les conducteurs ont tendance à ralentir en l'absence de lumière.

Nous allons expérimenter ce dispositif au fil des saisons, sur une période d'environ un an, durant laquelle vous pourrez vous exprimer via l'adresse eclairage@cernex.fr. À l'issue de cette période, nous procéderons, si nécessaire, à des ajustements (adaptation de la plage horaire, ajustements durant la période estivale, etc.).

En parallèle, nous poursuivons le remplacement des sources lumineuses les plus énergivores par des lampes LED. À terme, nous optimiserons les points lumineux afin de concentrer la lumière vers le sol, pour plus d'efficacité et moins d'impact.

Ensemble,
expérimentons
l'extinction partielle
de l'éclairage
public !

Le
saviez-
vous ?



- La durée d'éclairage basée sur le lever et le coucher du soleil est de 4.100 h par année. Avec la mise en place d'une extinction de 00h00 à 5h00, cette durée n'est plus que de 2.300 h, soit une réduction de 43% !

- Chaque année, le montant de notre facture d'électricité pour l'éclairage public dépasse 10.000 €

- Entre 2010 et 2020, le prix du kWh a augmenté de 43%. Les prévisions laissent entrevoir une explosion des tarifs dans les années à venir.

- L'éclairage public sur notre commune représente 8 km de voies éclairées, 197 points lumineux et 18 armoires de commande.

- Les communes ayant institué une extinction partielle de l'éclairage n'ont pas constaté d'incidence sur le nombre de vols ou d'actes de vandalisme (80% des cambriolages sont commis de jour selon les chiffres du ministère de l'Intérieur).

- De nombreuses communes aux alentours ont déjà mis en place l'extinction partielle avec succès et beaucoup d'autres envisagent de le faire prochainement.

(1) Le rapport du SYANE sur l'éclairage public est disponible sur le site de la commune dans la rubrique Vivre à Cernex / Environnement & cadre de vie

Rénovation énergétique



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique



LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

N'attendez pas d'être congelé pour nous contacter

CONTACTEZ
UN
CONSEILLER

04 56 19 19 19 • [hsre.fr](https://www.hsre.fr)



Haute-Savoie Rénovation Énergétique et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles vous accompagnent dans vos travaux de rénovation énergétique :

- Isolation des murs, comble, garage...
- Changement de portes et fenêtres
- Modification du système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière bois...
- Installation de ventilations mécaniques

Appel gratuit : 04 56 19 19 19

Un accompagnement personnalisé

À chaque étape de votre projet de rénovation, votre conseiller HSRE vous accompagne grâce à :

- Une évaluation thermique de votre bien
- Des scénarios de travaux présentant les économies d'énergie et les coûts
- Une aide au montage financier du projet : identification de prêts, des aides financières, ...

Savez-vous que ?

Pour le changement d'une chaudière fioul vers une pompe à chaleur vous pouvez bénéficier d'une aide allant de 4 000 € à 11 000 €, sous conditions de ressources. D'autres aides sont disponibles pour l'isolation, sous conditions de ressources et de superficie.

Ça vaut le coup de passer un coup de fil !

Faire de la rénovation énergétique c'est aussi :

- **Faire des économies** : un bâtiment bien isolé, c'est un chauffage pas allumé
- **Améliorer son confort** : pour plus de chaleur en hiver et plus de fraîcheur en été.
- **Investir dans un actif durable** : grâce à la rénovation énergétique la valeur d'un logement peut augmenter de 5 à 30%.
- **Faire un geste pour la planète** : réduire sa consommation énergétique c'est limiter l'extraction de gaz, de pétrole ou de combustible nucléaire ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, sur le Pays de Cruseilles ça a été :

- 169 appels
- 43 conseils personnalisés
- 5 accompagnements complet

Serez-vous le prochain ?

+ d'info sur : <https://www.hsre.fr>

**Service public mis en place par le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Certificats d'Economie d'Energie.*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE L'ANNÉE 2022

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TRAVAUX	DATE DÉPÔT	AVIS
BURKHARDT Micaël	583, route de chez Zaboïs	Diverses modifications façades	le 03/02/2022	Accordée le 15 février 2022
ADAM Lionel	1495, route de Veyssières	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 21/02/2022	Accordée le 8 mars 2022
RAMOS OLIVEIRA Albano	40, route de Chavannaz	Portail et clôtures	le 22/02/2022	Accordée le 8 mars 2022
GRUFFAZ Denise	42, chemin des Châtaigniers	Clôtures	le 02/03/2022	Accordée le 8 mars 2022
LOCATELLI Johann	112, chemin de Lefly	Abri voitures	le 02/03/2022	Accordée le 1er avril 2022
M. STEULET	783, route de Charly	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 04/03/2022	Accordée le 8 mars 2022
VELASCO Raphaël	799, route de Charly	Fermeture d'un carport	le 09/03/2022	Accordée le 25 avril 2022
SAXOD Jean-Luc	55, route de la Fruitière	Ravalement de façade	le 16/03/2022	Accordée le 22 mars 2022
DOYARD Amandine	205, chemin des Communes	Pose de velux	le 22/03/2022	Accordée le 5 avril 2022
LE GOUSSE Julien	4, allée des Tourterelles	Changement de fenêtre et BSO	le 23/03/2022	Accordée le 5 avril 2022
FREE MOBILE	Au Verdon	Antenne FREE	le 28/03/2022	Accordée le 30 mai 2022
JACOTTET Stéphane	22, Route de Verlioz	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 11/04/2022	Accordée le 26 avril 2022
BOSSY Emilie	2556, Route de la Motte	Mur de soutènement	le 12/04/2022	Accordée le 25 mai 2022
BISCHOF Silvia	404, route de chez Bretton	Portail	le 13/04/2022	Accordée le 26 avril 2022
METRAL Elias	86, Allée Publio	Pergola	le 20/04/2022	Accordée le 26 avril 2022
BEER Floriane	234, route Principale	Velux	le 20/04/2022	Accordée le 26 avril 2022
JACQUET Franck	501, route Principale	Mur de soutènement	le 21/04/2022	Accordée le 01 juillet 2022
JACQUET Franck	501, route Principale	Abri voiture	le 21/04/2022	Refusée le 16 mai 2022
LOCAL'TERRE&CO	Route de la Motte	Clôture	le 29/04/2022	Accordée le 10 mai 2022
CHAUVELOT Aurélien	135, route de Vers	Talus décors	le 03/05/2022	Accordée le 10 mai 2022
BARBERO Yannick	134, chemin de chez Vouaty	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 05/05/2022	Accordée le 10 mai 2022
MIGNEE Jérôme	1942, route de Veyssières	Changement de l'ensemble des menuiseries	le 24/05/2022	Accordée le 14 juin 2022
SCI POLGOT – M. GOTZ M.	91, chemin de Bois Brûlés	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 01/06/2022	Accordée le 14 juin 2022
Conceptions Immobilières	440, route de chez Bretton	Division parcellaire	le 23/06/2022	Accordée le 29 juin 2022
VALLE Daniel	195, allée des Saules	Clôture	le 27/06/2022	Accordée le 20 juillet 2022
Elevage d'Elixir	Sur la Fouillat	Création d'ouverture (portes de boxes extérieurs)	le 30/06/2022	Accordée le 22 août 2022
REVERSAT Julien	261, chemin du Moulin	Bardage	le 18/07/2022	Accordée le 27 juillet 2022
ADAM Chantal	1489, route de Veyssières	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 18/07/2022	Accordée le 27 juillet 2022
QUERREC Philippe	121, chemin du Moulin	Rénovation des parois des deux chiens assis	le 18/07/2022	Accordée le 27 juillet 2022
Façades France Rénovation	96, route de Veyssières	Isolation extérieure	le 18/07/2022	Accordée le 27 juillet 2022
ALGARRA Patrick	71, chemin des Côtes	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 27/07/2022	Accordée le 10 août 2022
BURKHARDT Micaël	581, route de chez Zaboïs	Pose de bardage	le 29/07/2022	Accordée le 10 août 2022
GOARDOU Corinne	112, chemin de Lefly	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 01/08/2022	Accordée le 10 août 2022
VACHEY Christophe	115, allée du Pré-Tissot	Réalisation d'un empiérement végétalisé	le 02/08/2022	Accordée le 23 août 2022
TERRON Yannis	900, route de chez Gresat	Agrandissements d'ouvertures Pose de velux	le 03/08/2022	Accordée le 10 août 2022
KOURNWSKY Jacques	73, chemin des Côtes	Pergola	le 17/08/2022	Accordée le 23 août 2022
KOURNWSKY Jacques	73, chemin des Côtes	Installation de panneaux Photovoltaïques	Le 30/08/2022	Accordée le 6 septembre 2022
CORREIA Nelson	2552, Route de la Motte	Pose de velux Réfection du toit	le 31/08/2022	Accordée le 6 septembre 2022
FAVRE Catherine	36, chemin des Blardets	Mur de soutènement Muret et Clôture	le 14/09/2022	Refusée le 29 septembre 2022
RAPHIN Michel	1365, route de Bonlieu	Crépis façade Peinture volets	le 19/09/2022	Accordée le 20 septembre 2022
DIETSCH Julien	190, allées des Saules	Abri de Jardin	le 20/09/2022	Accordée le 4 octobre 2022
NICOLAS Maxime	271, route de Vers	Pergola	le 26/09/2022	Accordée le 4 octobre 2022
KOS Wessel	377, route de chez Zaboïs	Installation de panneaux Photovoltaïques	le 29/09/2022	Accordée le 4 octobre 2022
TERRON Yannis	900, route de chez Gresat	Piscine	le 20/10/2022	Accordée le 20 octobre 2022
MEGEVAND Adrien	1998, route de Veyssières	Couverture d'une terrasse existante avec une pergola	le 08/11/2022	Accordée le 14 novembre 2022
DEFFAYET Guy	180, chemin des Châtaigniers	Division en vue de construire	le 17/11/2022	29 novembre 2022
WAHL Laurence	727, route Principale	Remplacement de fenêtres	le 01/12/2022	Accordée le 13 décembre 2022

PERMIS DE CONSTRUIRE DE L'ANNÉE 2022

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	OBSERVATIONS	AVIS
GAEC LE VEDELOU	82, chemin des Esserts	Extension d'un bâtiment existant	Déposé le 15/09	Accordé le 19.01.2022
DESOGUS / GELMO	120, route de la Chapelle	Rénovation et restauration d'une ferme	Déposé le 21/10	Accordé le 28.02.2022
GUERRERO PENICHE/ABB	393, route de Cortenges	Restructuration partielle habitation existante	Déposé le 18/11	Accordé le 14.02.2022
TROTET Marie-Claire	321, route Principale	Détachement de deux terrains à bâtir et à viabiliser	Déposé le 22/11	Accordé le 21.06.2022
CURSAZ Paul et Solange	683, route de la Chapelle	Reconstruction d'une maison habitation suite incendie	Déposé le 09/12	Accordé le 03.02.2022
BELIN Brigitte Ecurie de la Belle France	292, chemin des Blardets	Rénovation et extension d'un chalet existant	Déposé le 11/01	Accordé le 16.05.2022
ROBILLARD / COQUAZ-GAROUDET	170, chemin de Sous-Verzin	Création d'une écurie de 9 boxes. Création d'un logement	Déposé le 18/05	Refusé le 11.08.2022
TAUDU-LEFRANCOIS	901, route de Chez Bretton	Toit d'un abri	Déposé le 09/06	Accordé le 01.08.2022
LABAUME Antoine	Route de Verlioz	Maison individuelle	Déposé le 19/07	Accordé le 31.08.2022
GILBERT Véronique	52, chemin de Chez Gresat	Abri voiture	Déposé le 15/09	Accordé le 10.10.2022
LABAUME Antoine	Route de Verlioz	Diverses modifications	Déposé le 20/10	Accordé le 06.12.2022
DEFFAYET Clément	60, chemin de Vers Recoux	Diverses modifications	Déposé le 15/11	Accordé le 19.12.2022

Mots cachés

Retrouvez 13 communes et
l'ancien nom de la CCPC

D	I	S	T	R	I	C	T	B	N	Q	J	Q	U
M	V	I	L	L	Y	-	P	E	L	L	O	U	X
C	X	I	L	U	C	U	V	A	T	N	E	P	Z
R	V	O	V	R	A	Y	Y	N	L	A	Z	M	M
J	S	A	I	N	T	-	B	L	A	I	S	E	O
C	R	U	S	E	I	L	L	E	S	V	J	E	O
B	T	H	M	E	N	T	H	O	N	N	E	X	H
Y	J	J	M	E	C	O	P	P	O	N	E	X	H
C	E	R	N	E	X	J	W	T	L	J	C	Q	M
R	X	J	H	Q	E	L	E	S	A	P	P	E	Y
O	A	L	L	O	N	Z	I	E	R	T	H	B	Z
V	I	L	L	Y	-	B	O	U	V	E	R	E	T
T	Q	N	C	V	G	O	C	E	R	C	I	E	R
Q	P	G	A	N	D	I	L	L	Y	V	U	C	E

Retrouvez 14 mots sur le thème du carnaval

R	A	R	L	E	Q	U	I	N	I	L	T	N	V
T	R	D	K	K	F	R	I	A	N	D	I	S	E
T	G	E	D	P	H	P	C	U	N	B	G	F	G
R	L	C	E	O	L	D	O	B	A	F	I	E	M
A	V	O	F	L	R	E	S	A	C	M	M	T	A
D	Z	L	I	I	A	G	T	L	R	A	X	E	R
I	U	O	L	C	B	U	U	-	E	S	G	H	D
T	U	M	E	H	M	I	M	M	P	Q	N	N	I
I	H	B	R	I	V	S	E	A	E	U	N	N	-
O	F	I	K	N	K	E	L	S	T	E	U	A	G
N	B	N	D	E	M	M	Y	Q	M	E	W	U	R
D	S	E	H	L	Z	E	R	U	Y	M	S	T	A
B	V	P	M	L	Y	N	V	E	N	I	S	E	S
F	R	H	L	E	B	T	I	V	K	I	W	E	F

Besoin d'aide ?

Retrouvez la liste des
mots cachés sur la
page d'accueil du site
de la commune :
www.cernex.fr

Commission voirie & bâtiments

La Commission est chargée de l'entretien des voiries communales, des espaces verts, de l'éclairage public et des bâtiments communaux.

Investissements au niveau des bâtiments

- Achèvement des travaux du réfectoire avec aménagements (installation mobiliers, buffets chauds et froids)
- Cuisine salle des fêtes : Remplacement de la plonge et du lave-vaisselle : **12000€**
- Remplacement de l'escalier extérieur de l'appartement Communal : **4980€**
- Réfection boiserie et renfort du Poids Public : **4680€**

Investissements au niveau de la voirie

- RD27 Finalisation de l'aménagement de la Zone Agglomération au niveau du Pont Drillot (Département)
- Routes communales : réfection de chaussées Route de Poitrier et Route de la Chapelle : **57000€**
- Marquage au sol : **2700€**

Entretien des chemins et fossés sur différents secteurs

- Chemin des Bois Brûlés, Chemin des Blardets (Veyssières)
- Route de la Chapelle, Chemin de vers Recoux, Chemin du Rozet (Verlioz),

- Chemin du Mont Sion (Croix Biche - Chez Gresat)

Total : 13000€

Ces travaux d'entretien ont été délégués aux entreprises CARUSO, TP HUMBERT, SCEA LYARD.

Eclairage public

Extinction expérimentale de l'éclairage public sur la commune de 00h00 à 05h00 : **Réduction de 40 % de la facture d'électricité qui s'élève à 10000€**

Projets 2023

- Travaux de crépissage des murs intérieurs de l'église prévus fin janvier 2023
- Étude pour la réalisation d'un bâtiment destiné au stockage
- Remplacement de certains panneaux de signalisation
- Sécurité routière : étude de projets d'aménagements routiers sur le chef-lieu et de la Route de La Motte. (D23A – D123)



Route de Poitrier - Avant



Route de Poitrier - Décaissement



Route de Poitrier - Après



Escalier communal

Sécurité routière

Depuis plusieurs années, avec une population en constante augmentation dans le pays de Cruseilles et la frontière suisse à proximité, Cernex voit la circulation automobile s'intensifier. Le phénomène est amplifié depuis fin 2022 avec la fermeture de l'accès à Jussy aux heures pendulaires, redirigeant les usagers sur Cernex. Les passages se multiplient aux heures de pointe et le manque de civisme de certains conducteurs menace la tranquillité et la sécurité des riverains.

Plusieurs Cernexiens nous ont interpellés sur ces sujets : vitesse excessive, manque de signalisation, absence de cheminements piétons protégés.. La commission sécurité routière prend à cœur ces problèmes et travaille à la mise en place de solutions pérennes qui limiteront les excès, protégeront les piétons et préserveront notre cadre de vie.

Le 6 décembre dernier, nous avons reçus

ces habitants pour débattre ensemble du sujet. La commission a ainsi pu répondre directement à leurs attentes et envisager avec eux des aménagements concrets.

Certaines solutions simples ont déjà été mises en place: au hameau de La Motte un nouveau panneau stop, recul du panneau d'agglomération après les dernières maisons en direction de Vers, signalisation des zones à 30km, chicanes expérimentales au Chef-lieu... D'autres sont encore en projet : panneaux lumineux aux abords de certains arrêts de bus, cheminements protégés vers ces arrêts...

Nous avons également saisi le département afin de passer certains hameaux en zone agglomération, cette démarche permettrait de baisser la limite de vitesse à 50km/h. Nous sommes dans l'attente de leur réponse, que nous espérons positive.

Si certaines de ces installations sont facilement réalisables, d'autres se

heurtenant à une législation complexe n'allant pas toujours dans le bon sens.

Par ailleurs, n'oublions pas que la base de la sécurité routière reste le respect du code de la route dans son propre village comme partout, et retourne de la responsabilité de chaque conducteur.



Un chat peut en cacher Bien d'autres !

Sur certains hameaux de la commune, comme à Cortenges, des chats errants prolifèrent, chaque printemps apporte son lot de chatons sauvages, qui l'année suivante se reproduiront à leur tour !

En 2023, Cernex, en partenariat avec la SPA de Marlioz et la Fondation 30 Millions d'amis, se lance dans une campagne de stérilisation de ces chats redevenus sauvages.

Dans un premier temps, une quinzaine de chats mâles ou femelles devraient être trappés et amener chez un vétérinaire pour être stérilisés, une fois remis de leur opération, ils seront relâchés sur leur lieu de vie habituel.

La stérilisation est la responsabilité de chaque propriétaire de chat. Un mâle non castré peut se reproduire avant 1 an, il est capable de parcourir plusieurs kilomètres pour trouver une partenaire, s'exposant aux risques liés à la circulation, aux bagarres entre individus et à des maladies sexuellement transmissibles comme le FIV (sida du chat) qui le condamneront à court terme.

Les femelles ne sont pas plus à l'abri de ces maladies ou d'accidents lors de leur recherche d'accouplement. La plus calme des chattes n'hésitera pas sauter du balcon pour trouver un partenaire lors de ses chaleurs. Elle peut porter jusqu'à trois fois dans l'année et avoir entre 3 et 6 chatons !



Pour leur sécurité
et votre tranquillité,
stérilisez-les !

Merci Séverine, Geneviève, Karine, Christine, Bouchra, Marine et Timothée.



La Lettre de CERNEX | Janvier 2023

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Le recensement est obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans. Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La mairie délivre une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet, cette attestation est réclamée pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



JE SUIS FRONTALIER, ma commune j'y vis, je me déclare ...

Pour soutenir votre commune de résidence, il est important d'être correctement recensé afin que le fond de compensation Genevois soit reversé à Cernex.

- **Si vous avez un permis G** : il faut **impérativement mettre à jour votre adresse** lors d'un changement de domicile. Celui-ci peut s'effectuer en ligne sur le site du canton de Genève https://ge.ch/ginapartners_public/createpersonalaccount/
- **Si vous êtes Suisse ou binational** : Vous pensez peut-être que votre situation est à jour mais il vous appartient de vous déclarer. Si vous avez le moindre doute, vous pouvez vous annoncer à l'aide du formulaire ci-dessous (également disponible sur le site Web de la commune) ou bien par simple courriel :

Nom de famille / marital : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ 74350 CERNEX

Nationalité : _____ Date de naissance : __ / __ / ____

Nom de l'employeur : _____

Adresse de l'employeur : _____

Comprendre les recettes communales

Synthèse

Lors de notre dernière lettre d'information nous vous avons présenté le graphique ci-dessous. Il reprend, de manière simplifiée, les différentes recettes de la commune.

Nous vous proposons aujourd'hui d'analyser les recettes en provenance de l'Etat, et qui tombent dans le budget général de fonctionnement de la commune.

Total des revenus de fonctionnement : **794 500 € en 2021**



Recettes de l'Etat nettes des dépenses de péréquation

La taxe additionnelle des droits de mutation

Cette taxe est prélevée sur les cessions / transmissions de biens immobiliers. Elle fait partie de ce qu'on appelle maladroitement «les frais de notaires», **payée par les acquéreurs**, collectée par les notaires et reversée ensuite au Trésor Public.

100'000 €

Le montant des recettes dépend donc :

1. Du nombre de transactions immobilières,
2. De l'évolution des prix de l'immobilier,
3. De l'Etat, qui fixe le taux par décret ; il est actuellement de **1,20%**.

L'assise de cette taxe sur les prix de l'immobilier lui permet en partie d'évoluer avec l'inflation.

En parallèle la commune bénéficie d'un certain nombre de recettes de péréquation.

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)

Payé par **les entreprises via 2 taxes**, la CVAE et la CFE. Depuis 2010 ces 2 taxes sont versées à l'Etat alors qu'elles remplacent l'ancienne taxe professionnelle qui était versée aux collectivités locales.

23'000 €

La dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation rurale de solidarité (DSR)

Versée par l'Etat, la DGF dépend du nombre d'habitants et de la superficie de la commune. La DSR est versée aux communes de moins de 10'000 habitants.

22'000 €
et
31'000 €

Ces recettes dépendent du législateur (loi de finance) et sont très stables d'une année sur l'autre, mais au global la DGF et la DSR sont passées de 95'000 € environ en 2014 à 53'000 € en 2021.

Les entreprises qui souhaitent figurer dans l'annuaire économique de la commune peuvent en faire la demande à l'adresse : mairiecernex@wanadoo.fr

Annuaire économique

Artisans & Services

AGENCE COMMERCIALE DU GENEVOIS

Tél. 04 50 44 06 76

ALLURE - BEAUTÉ DES ONGLES

Prothésiste ongulair
426, route de Verlioz
Tél. 07 88 76 14 99

AU FIL D'UNE AIGUILLE

duret-paul-et-fils@orange.fr
Tél. 06 61 29 61 02

BLOSSOM

Massage bébé, éveil musical, portage, couches lavables...
www.babyblossom.fr
06.48.77.37.38
contact@babyblossom.fr

CHENIL DE LA VALLÉE DES USSES

fceline74@gmail.com
Tél. 04 50 32 13 16

COURS DE CHANT FONTANA BRUNO

www.fontana-bruno.com
Tél. 06 21 06 76 62

DEFFAYET CHARPENTE MENUISERIE

deffayetsarl@orange.fr
Tél. 04 50 24 44 94

GARAGE AUTOMOBILE DEFFAYET

Tél. 04 50 44 00 52

HOMESERVICES4U

info@homeservices4u.fr
Tél. 09 70 40 67 92

JACQUEMOUD PAYSAGISTE

Tél. 06 16 52 04 90

JIGUET JOËL - MENUISERIE

Tél. 06 13 14 55 84
contact@jiguetmenuiserie.com

LA P'TITE POUDRÉE

Prothésiste ongulair, technicienne de cils
164 Route Principale
Tél. 07 89 27 68 20

LES PETITS MONTAGNARDS

contact@lespetitsmontagnards.com
Tél. 07 68 89 18 94

LIOÉLEC

lionelectricite@gmail.com
Tél. 06 80 59 72 87

MANUE REIKI

manuemetral@me.com
Tél. 06 82 49 45 11

NATACHA B.

Prothésiste ongulair, esthéticienne, technicienne de cils
Tél. 06 43 74 39 03
  [natacha.b.74](https://www.instagram.com/natacha.b.74)

NUMÉRISEZ VOS PHOTOS

info@numeriservosphotos.com
Tél. 09 67 23 23 79

OLIVIER CHAMARD PHOTOGRAPHIE

hola@cubic.tv
Tél. 06 02 60 40 10

JORDAN PELLET - PLOMBIER / CHAUFFAGISTE

Tél. 06 14 25 02 62

PLÉNITUDE ESPACE DE SOINS

Tél. 06 34 57 25 89
RAISE DETAILING CAR
Nettoyage voiture - Thomas Brunet
<http://raisedetailingcar.com>
Tél. 07 69 22 99 71

SWIXIM INTERNATIONAL

Courtier Immobilier - Marie-Hélène Thomé
mh.thome@swixim.com
Tél. 06 14 97 09 21

VALENTIN PEGUET GRAPHIC DESIGN

Studio de publicité, logos, sites web
www.valentinpeguet-graphicdesign.fr
Tél. 06 99 97 75 00

VENTE DE JEUX A DOMICILE

OIKA-OIKA
Levadoux Marie-Antoinette
macoquard69@gmail.com
Tél. 06 29 69 30 89

Gîtes

GÎTE VENNAUT

www.lachenaz.com
Tél. 06 75 44 54 31

GÎTE ROCHY

Chez Marie
Tél. 04 50 44 17 35

GÎTE NIDDAM

183 Chemin de Sous-Verzin
niddam@wanadoo.fr

GÎTE GRUAZ

31 Chemin des bois brûlés



- Le mercredi, à partir de 18h - place de la Mairie :
LE KMION PIZZA – 06 43 10 51 97
- Le jeudi, 16h 20h – ferme J.Y Saxod :
POULETS KEMI FOOD
- Le jeudi, à partir de 18h – vers l'église :
BREIZH'ALPES FOOD TRUCK – 07 68 28 88 08

Numéros utiles

École maternelle et primaire : 04 50 44 20 37

Cantine, périscolaire & accueil de loisirs : 04 50 52 13 17

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : 04 50 52 13 17

Relais assistantes maternelles : 04 50 32 38 78

Aide à domicile (A.D.M.R) : 04 50 44 09 45

Services sociaux : 04 50 44 01 19

Service des eaux : 04 50 44 23 67

ENEDIS dépannage : 09 72 67 50 74

ORANGE dépannage : 3900

Communauté de communes du Pays de Cruseilles : 04 50 08 16 16

Trésorerie de Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 08 97

Service des impôts des particuliers - Annecy : 04 50 88 42 25

Centre des impôts fonciers / Cadastre : 04 50 88 40 43

Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 35 13 13

Centre S.P.A de Marlioz : 04 50 77 82 40

Déchetterie de Cruseilles : 04 50 32 16 30
(horaires sur ccpaysdecruiseilles.org)

Édité par la Mairie de Cernex

Directeur de la publication : Vincent Tissot.

Comité de rédaction et de relecture : Cécile Cassou-Lens et Agnès Richard.

Création et impression : Valentin Peguet Graphic Design.

74350 Cernex. SIRET : 82173272400017.

Photos de couverture : Mairie de Cernex, Pexels, Pixabay, Adobe Stock.

Tirage : 600 exemplaires.

Crédits photos : Mairie de Cernex, Pexels, Pixabay, Adobe Stock.

Reproduction en tout ou partie interdite sans autorisation.

Contactez la mairie

77 place de la mairie -
74350 CERNEX

Téléphone :

04.50.44.16.15

Horaires d'ouverture :

Mardi 8H00 à 12H00

Mercredi 8H00 à 12H00

Jeudi 14H00 à 18H00

Courriel :

mairiecernex@wanadoo.fr



CERNEX
www.cernex.fr